



**Demande de contribution
pour l'achat d'une machine préservant les ressources naturelles**

Personne requérante :

Numéro d'exploitation : **GE66**

Nom / Prénom :

Rue :

NPA / Localité :

Téléphone / Portable :

E-mail :

Type de machine : (cocher les cases correspondantes)

Type de machine		Subvention sous réserve des conditions et des disponibilités financières
<u>Diminution des produits phytosanitaires :</u> <input type="checkbox"/> Grandes cultures <input type="checkbox"/> Viticulture, maraîchage ou arboriculture	<input type="checkbox"/> Désherbage mécanique <input type="checkbox"/> Fauche/broyage inter ceps (viti)	30 % de l'investissement, au maximum 10'000 francs
<u>Préservation des sols :</u> <input type="checkbox"/> Semoir	<input type="checkbox"/> Semis direct en lignes <input type="checkbox"/> Semis direct mono graine <input type="checkbox"/> Techniques culturales simplifiées	
<input type="checkbox"/> Outil pour bandes fraisées/strip-till		

Description technique et modèle de la machine :

Conditions pour l'obtention d'une contribution :

Respecter les prestations écologiques requises et disposer d'une exploitation d'au moins 0.25 UMOS.

Les documents suivants sont à joindre à la demande :

- Devis de la machine
- Contrat de société simple (si achat à plusieurs personnes)

Attention : La personne requérante doit attendre la réception de la décision de soutien avant de commander la machine. En cas de commande de matériel de manière anticipée, le versement de la contribution est refusé.

Lieu et date :

Signature :

Formulaire dûment complété à retourner soit :

par courrier :

Office cantonal de l'agriculture et de la nature
Ch. Pont-du-Centenaire 109
1228 Plan-les-Ouates

par e-mail : paiementsdirects@etat.ge.ch